



NOTE de RENTRÉE 2015

LES NUMEROS UTILES

École : 03 84 21 19 48

RASED : 03 84 21 15 70

Périscolaire : 06 34 07 10 42

Infirmière : 06 21 42 85 19

Blog de l'école :



<http://larucklin eklablog.com/>

(Inscrivez-vous à la Newsletter, vous recevrez par mail toutes les info. de l'école)

LES ENSEIGNANTS

Mme BATAIL CP

Mme TAPIE CP

Mme CALMELET CP CE1

Mme RICHARD CE1

Mme ETCHIALI CE1CE2

Mme THIRIAT CE2

Mme JEANNOT CE2CM1

Mme KLEIN Sophie CM1CM2

Mme RICHERT Élodie CM1CM2

Mme LAURENT Maître +

Mme FAYOLLE REMPLA9ANTE

M. OBHOLTZ Sylvain Directeur

LE RASED

☎ 03 84 21 15 70

Psychologue Scolaire : Mme WEBER

Rééducatrice : Mme AZEMA

Psycho-Pédagogie : M. OBHOLTZ et Mme NOLOT

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SÉCURITÉ

à corriger impérativement pour

Vendredi 4 septembre 2015



COOPERATIVE SCOLAIRE



La cotisation volontaire à la coopérative scolaire s'élève à **8 €** pour un enfant de l'école élémentaire, **10 €** pour plusieurs enfants d'une même famille scolarisés à l'école élémentaire.

Paiement à la maîtresse de la classe, en liquide ou par chèque à l'ordre de la « Coopérative Scolaire Élémentaire Rucklin ».

ASSURANCE

Une **attestation d'assurance** est à fournir au directeur de l'école au plus tôt.



Nous attirons votre attention sur l'importance d'une bonne assurance pour votre enfant. Nous vous rappelons que la « responsabilité civile » ne couvre votre enfant que pour les « dommages » qu'il pourrait causer à des biens matériels ou à autrui. **Seule une « garantie dommages corporels » couvre les accidents subis sans tiers.**

ETUDES SURVILLÉES

(Soutien au travail personnel)

Attention, seuls les élèves inscrits auprès de la Directrice du Périscolaire seront autorisés à rester en études.

Début des études :

LUNDI 7 SEPTEMBRE

Inscriptions auprès de Mme Aurélie HAEMMERLE

06 34 07 10 42

LES HORAIRES SCOLAIRES

Ouverture: 10' avant le début des cours.

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

> 8h30 – 11h45 et 13h45-15h45

Mercredi

> 8h30 – 11h30



SORTIES – SÉCURITÉ

La Municipalité offre aux familles, des services de garderie à partir de 11h45 et 15h45 pour les familles qui ne peuvent être à l'heure à la sortie de l'école.

Rappel

du règlement intérieur des écoles élémentaires du Territoire de BELFORT



À la sortie des classes du matin et de l'après-midi, la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance d'un enseignant **dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires**, sauf pour les élèves pris en charge, **à la demande** des personnes responsables,

↳ par un **service municipal** de garde, de restauration scolaire, d'études surveillées **auquel l'élève est inscrit** ;

↳ par un **dispositif d'accompagnement scolaire** (APC ou accompagnement éducatif) **proposé par l'école**.

🔔 « **Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent** »

Règlement départemental

> Un enfant de l'école élémentaire peut rentrer seul.

...

En cas de retard exceptionnel, notre école rend service aux familles en retenant les élèves, mais un appel téléphonique **avant la sortie des classes** pour prévenir les maîtresses est vivement conseillé !

Inscriptions garderie > coordinatrice

Mme Aurélie HAEMMERLE 06 34 07 10 42

DATES DES VACANCES

Voir sur le site de l'école > menu de gauche

QUELLE HEURE AU PORTAIL ?

Des problèmes de sécurité pour les élèves obligent l'école et les dispositifs



périscolaires à organiser le *transfert de responsabilité* de façon **sérieuse**.

Les élèves quittent la classe **quand la sonnerie retentit**. Ils ne peuvent donc pas être à la grille à **11h45** et à **15h45**.

L'habillage, la descente des étages et le passage près des Éducateurs du Périscolaire pour appel, nécessitent un temps qui devrait progressivement raccourcir !

ELCO

Les familles des élèves inscrits aux cours de langue et culture d'origine recevront des informations dès que les services de l'inspection fourniront les renseignements à l'école.

RÉUNION D'INFORMATIONS ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES



Les parents d'élèves intéressés par la vie de l'école sont invités à une **réunion d'informations** sur le Conseil d'École et sur les Élections des parents d'élèves le

VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2015

17h (salle d'arts plastiques)

La participation à cette réunion n'engage pas à une inscription sur les listes de parents d'élèves.



SIGNATURE

J'ai pris connaissance des informations



